

## Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social

Article L 233-8-II du Code de Commerce et Article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

	Nombre total d'actions en circulation	Nombre total de droits de vote théoriques*	Nombre total de droits de vote nets
<b>29 février 2020</b>	<b>77 438 846</b>	<b>95 186 695**</b>	<b>95 114 507 **</b>
31 janvier 2020	77 438 846	95 186 660**	95 114 472 **
31 décembre 2019	77 438 846	95 186 660**	95 114 472 **

\* Les droits de vote théoriques (ou brut) servent de base de calcul pour les franchissements de seuils : ils intègrent les droits de vote attachés aux actions privées de ce droit (auto-détention, contrat de liquidité, etc.)

\*\* Application de la LOI n° 2014-384 du 29 mars 2014 visant à reconquérir l'économie réelle dite « loi Florange » à compter du 3 avril 2016 : les actions nominatives détenues depuis plus de 2 ans obtiennent le droit de vote double.

Ces informations sont également disponibles sur le site internet de BOURBON, rubrique « Investisseurs », « Informations réglementées » :

[www.bourbonoffshore.com/fr/investisseurs/informations-reglementees](http://www.bourbonoffshore.com/fr/investisseurs/informations-reglementees)